



## Inscription scolaire

Votre enfant est né(e) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 : les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2026/2027 auront lieu du **lundi 5 janvier au lundi 2 mars 2026 inclus.**



**Pour cela, veuillez effectuer votre inscription via le « portail dédié » :** <https://www.espace-citoyens.net/magny-les-hameaux/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiquesPubliques>

Documents à fournir : votre livret de famille (pages parents et enfants), votre justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) et les vaccins obligatoires à jour de votre enfant.

**Si vous ne disposez pas d'un scanner, merci de prendre rendez-vous dès maintenant avec le service scolaire**

Nous vous remercions de privilégier les inscriptions par le portail famille

Après le lundi 02 mars 2026, les inscriptions se feront uniquement par le biais du portail famille.

Liens utiles

[De quel secteur scolaire dépend mon enfant ?](#)

[Demande de dérogation scolaire](#)

[Les établissements scolaires](#)

[Calendrier des vacances scolaires](#)